



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204162

VALABLE JUSQU'AU 25/08/2026

ÉDITÉ LE

04/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 20 455 066

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE 4120B

Siret : 790 843 411 00303

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 00 04809/

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1273181

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1 283477

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION (AGENCE)

RUE DE LA COUTURE  
ZI DE LA PILATERIE  
59700 MARCQ-EN-BAR1/4UL

Téléphone : 03 28 32 67 30

Fax : 03 20 59 83 06

Portable :

Site Internet :

E-mail : simon.leuliet@demathieu-bard.fr

Responsabilité légale :  
BLANC ERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 304

Tranche de classification : EFF6A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2213	Béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure) Mention RGE	26/08/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/08/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/04/2026
8632	Efficacité énergétique - "offre globale"	22/04/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/08/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/08/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	09/09/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	28/08/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/08/2024
<input type="checkbox"/> Projet complet de rénovation	22/01/2025

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.